



RÈGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX & INTERDÉPARTEMENTAUX

Saison 2025/2026



Gestionnaires Interdépartemental (en alternance saisons paires / impaires) Départemental	U13	U15	U18
	CD73 : U13F div 1 CD74 : U13M A définir : U13F div 2	CD73 : U15F div 1 CD74 : U15M A définir : U15F div 2	CD73 : U18F div 1 CD74 : U18M A définir : U18F div 2
	Comité d'appartenance		
1 - Composition	Les championnats sont composés de :		
Championnats Interdépartementaux	8 équipes F/M	8 équipes F/M	8 équipes F/M
Championnats Départementaux	A définir par le CD d'appartenance suivant les engagements		
2- Engagement	Les engagements se font directement auprès du Comité départemental de Basket-Ball d'appartenance, sur la base du volontariat.		
3 -Système de l'épreuve	L'épreuve se déroule en plusieurs phases selon les besoins et contraintes des championnats régionaux. Pour se qualifier au championnat régional, il sera nécessaire de se conformer au règlement particulier de celui-ci. Le système des épreuves est précisé dans un document spécifique diffusé avant le début des phases.		
4 - Forfait	Une équipe qui perd 3 rencontres par forfait ou par pénalité est déclarée automatiquement FORFAIT GÉNÉRAL.		

Gestionnaires	U13	U15	U18															
5 – Qualifications et licences	<table><tr><td></td><td>Club non CTC</td><td>Précisions CTC</td></tr><tr><td>Nombres de joueurs autorisés sur une rencontre</td><td>10 maximum</td><td>7 licences AS maximum</td></tr><tr><td>Nombres de joueurs entrés en jeu</td><td>5 minimum</td><td>3 joueurs minimum du club porteur</td></tr><tr><td>Nombre maximum de mutations / prêts autorisés (licences hors OC maximum)</td><td colspan="2">U13-U15 : 3 U18 : 5</td></tr><tr><td>Nombre de joueurs « brûlés »</td><td>5*</td><td>3 joueurs minimum du club porteur</td></tr></table>				Club non CTC	Précisions CTC	Nombres de joueurs autorisés sur une rencontre	10 maximum	7 licences AS maximum	Nombres de joueurs entrés en jeu	5 minimum	3 joueurs minimum du club porteur	Nombre maximum de mutations / prêts autorisés (licences hors OC maximum)	U13-U15 : 3 U18 : 5		Nombre de joueurs « brûlés »	5*	3 joueurs minimum du club porteur
		Club non CTC	Précisions CTC															
	Nombres de joueurs autorisés sur une rencontre	10 maximum	7 licences AS maximum															
	Nombres de joueurs entrés en jeu	5 minimum	3 joueurs minimum du club porteur															
	Nombre maximum de mutations / prêts autorisés (licences hors OC maximum)	U13-U15 : 3 U18 : 5																
Nombre de joueurs « brûlés »	5*	3 joueurs minimum du club porteur																
	* Si 2 équipes d'un même club (ou de la même CTC) sont engagées dans la même division, le nombre de joueurs « brûlés » est monté à 7.																	
Années de participation :	Le championnat U13 est réservé aux jeunes nés en 2013-2014.	Le championnat U15 est réservé aux jeunes nés en 2011-2012.	Le championnat U18 est réservé aux jeunes nés en 2008-2009-2010.															
Surclassement :	Les jeunes nés en 2015-2016 régulièrement surclassés peuvent également participer à cette compétition -> Se référer au tableau de surclassements FFBB.	Les jeunes nés en 2013-2014 régulièrement surclassés peuvent également participer à cette compétition -> Se référer au tableau de surclassements FFBB.	Les jeunes nés en 2011-2012 régulièrement surclassés peuvent également participer à cette compétition -> Se référer au tableau de surclassements FFBB.															
6 – Horaires et planification des rencontres	Horaire officielle : Samedi 14h00	Horaire officielle : Samedi 16h00	Horaire officielle : Dimanche 10h30															
	Samedi 10h00 - 18h00 Pas de rencontre le dimanche	Samedi 10h00 - 18h00 Dimanche 10h00 - 16h00	Vendredi 19h00 - 21h00 Samedi 13h00 - 20h30 Dimanche 10h00 - 17h30															
	Pour tout autre horaire, le club devra passer par une dérogation justifiée.																	
7 – Organisation sportive	Application du règlement officiel FFBB sauf directives particulières mentionnées dans ce règlement																	
	15 minutes sur le terrain																	

Gestionnaires	U13	U15	U18
Temps de jeu et intervalles	Temps de jeu 4 x 8 minutes Intervalles de 2 minutes Mi-temps de 5 minutes	Temps de jeu 4 x 10 minutes Intervalles de 2 minutes Mi-temps de 5 minutes	Temps de jeu 4 x 10 minutes Intervalles de 2 minutes Mi-temps de 10 minutes
Prolongations (autant de prolongations que nécessaire)	4 minutes	5 minutes	5 minutes
Ballon	Taille 6	U15F : taille 6 U15M : taille 7	U18F : taille 6 U18M : taille 7
Limite à 3 points :	Ligne pleine – 6,75 m		
Marque	Championnat sous e-marque V2		
8 – Directive techniques particulières	L'entraîneur et le manager sont responsables de la mise en œuvre et du respect des directives techniques concernant les U13. Les officiels ne peuvent pas intervenir dans ces situations.	L'entraîneur et le manager sont responsables de la mise en œuvre et du respect des directives techniques concernant les U15. Les officiels ne peuvent pas intervenir dans ces situations.	
Jeu offensif	Vous devez privilégier le jeu rapide et le surnombre ainsi que la défense individuelle tout terrain. L'utilisation des écrans sur porteur et non porteur est interdite, dans toutes les situations (jeu demi-terrain, touche, ...) et tout démarquage avec l'aide d'un partenaire.		
Jeu défensif	Les défenses de type zone sont interdites, demi-terrain ou tout terrain, ainsi que les défenses combinées (« boîte », « double boîte », ...). Précision : un ou plusieurs joueurs qui restent dans la raquette alors que le joueur adverse est derrière la ligne de trois points et/ou qui ne le suit pas sur une coupe à l'opposé est considéré comme une défense de zone (défense combinée).		

Gestionnaires	U13	U15	U18
Zone arrière	Sont également interdites les défenses individuelles recherchant systématiquement les prises à deux.		
	L'arbitre ne touche pas le ballon en zone arrière sur les violations, pour favoriser le jeu rapide. Pas de changement de joueurs en zone arrière sauf fautes, blessures ou temps mort.		
	Tout club pourra signaler s'il perçoit une non-application des directives techniques particulières en adressant un mail aux Comités via leurs CT : technique@savoiebasketball.com / contact@basket74.fr Le Pôle/Commission Technique mandatera un de ses membres pour constater ou non l'infraction lors d'un ou plusieurs entraînements et/ou matchs futurs. Les Comités Départementaux de Basket-Ball de la Savoie et de la Haute Savoie se prononcent sur la conformité des déclarations et le respect des directives techniques et peuvent décider de sanctions sportives.		
9 - Statut de l'entraîneur	Pour valider le statut de l'entraîneur, celui-ci ou la personne référente de l'équipe, devra participer à la Journée de revalidation (ou à une action de formation de cadres) organisée par les Comités Départementaux de Basket-Ball de la Savoie et de la Haute Savoie		
10 - Arbitrage	Pour chaque rencontre, deux arbitres sont désignés, dans la mesure du possible, par le Pôle Officiels (73) et la Commission des Officiels (74).		
11 - Cas non prévus	Tous les cas non prévus au présent règlement, seront tranchés par le Comité Directeur du Comité Départemental de Basket-Ball de la Savoie et le Comité Départemental de la Haute Savoie après avis des Pôles/Commissions Technique et Sportive.		